AIPR CONCEPTEUR / ENCADRANT

ET PASSAGE DE L'EXAMEN QCM AIPR

Objectifs :

- **Renforcer la prise en compte des mesures techniques liées au décret antiendommagement dans son projet de travaux**
- **Rapprocher le contenu réglementaire de la réforme DT-DICT des exigences de l'examen AIPR**
- **Passer l'examen en optimisant ses chances de réussite au QCM AIPR Encadrement et/ou Concepteur**

Durée de la formation :

7 heures

Publics concerné :

Toute personne chargée par le responsable de projet d'encadrer la mise en œuvre de travaux : maître d'œuvre, exploitant, maître d'ouvrage et personnel technique des collectivités territoriales, bureaux d'études spécialisés
- Toute personne de l'entreprise de localisation des réseaux ou en recollement des réseaux neufs voulant être certifiée
- Toute personne assurant l'encadrement des travaux

Moyens pédagogiques

Formation en salle sous forme d'exposés, illustrations, reportages photographiques et entraînement au passage du QCM AIPR Encadrant et/ou Concepteur

Intervenant

M. FREDY Emmanuel

Evaluation

- QCU Blanc - QCU sur site internet du MTES (Ministère de la Transition Écologique et Solidaire) uniquement en présentiel

Présence :

Feuille d'émargement à signer par demi-journée par les stagiaires et contre signée par le formateur

CONTENU DE LA FORMATION

Contexte de la réforme et de l'AIPR :

- Cas d'accident
- Rôles et missions et responsabilités des différents acteurs
- Le guichet unique

Rappel de la réglementation :

- Code du travail
- Code de l'environnement
- Les décrets
- Les guides techniques et fascicules

Procédures administratives :

- Les acteurs, qui fait quoi ?
- DT et DICT
- Compte rendu de marquage
- Constats contradictoires et d'arrêt
- Avis de travaux urgent
- Exercice de mise en application sur le guichet unique

Les typologies de réseaux et les risques en cas d'endommagement :

- Caractéristiques des réseaux
- Moyens d'identification d'un réseau (grillage avertisseur, affleurant)
- Classes de précision
- Rappel des règles de cartographie, topographie (échelles, altimétrie, planimétrie…)
- Repérage et Précision de localisation
- Règles de marquage – piquetage

Règles de l'art lors des travaux à proximité des réseaux :

- Terrassement avec engins
- Terrassement manuel ou mécanique avec des outils de chantier
- Travaux sans tranchée
- Règles de précaution

Sécurité et consignes en cas d'incident ou d'accident Cas pratiques réalisés durant la formation :

- Rédaction de DT – DICT
- Lecture de plans

Passage de l'examen QCU AIPR « Encadrant ou Concepteur » sur ordinateur portable – 40 questions